

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MÉDAILLE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
en application du décret n° ... du [date]

Candidature pour l'échelon

- Bronze
 Argent
 Or

ANNÉE DE PRÉSENTATION :

Promotion du : **1^{er} janvier** **14 juillet** *(supprimer la mention inutile)*

PROPOSITION PRÉSENTÉE PAR :

Précisez l'autorité à l'origine de la proposition (directeur du SDIS, chef de centre, commandant de base, ...)

FICHE CANDIDAT :

NOM D'USAGE <i>(en minuscules)</i> :					
NOM DE JEUNE FILLE <i>(en minuscules)</i> :					
PRÉNOM(S) <i>(en minuscules)</i> :					
PRÉNOM D'USAGE / ALIAS :					
Date de naissance :		Lieu :		Code dépt :	
Date de décès : <i>(si proposition à titre posthume)</i>					
Pays de naissance :		Nationalité :			
Adresse complète :					
Code postal :		Ville :		Pays :	
Profession :	<i>Précisez statut, grade et fonction</i>				

DISTINCTIONS DÉJÀ OBTENUES :

-
- Médaille de la sécurité intérieure (préciser échelon + année de promotion)
- Ordre national de la Légion d'honneur (si oui, préciser dernière distinction obtenue + date du décret)
- Ordre national du Mérite (si oui, préciser dernière distinction obtenue + date du décret)
- Autres médailles (préciser + année de promotion)

FONCTIONS ÉLECTIVES, ACTIVITÉS AU SEIN DE STRUCTURES DIVERSES
(fédérations, fondations, associations,...) :

Précisez impérativement les dates des différentes activités ou mandats et le nom des organismes concernés ou les localités pour les mandats électifs.

EXPOSÉ DÉTAILLÉ DES SERVICES QUI MOTIVENT LA PROPOSITION :

Ne pas faire de mémoire de carrière.

L'exposé doit être précis, clair et relativement concis.

Sauf cas exceptionnel, le mémoire de proposition MSI doit pouvoir tenir sur 2 pages telles qu'elles se présentent ici (1^{ère} page pour les renseignements administratifs et 2^e page pour les motivations de la proposition).

Il s'agit de relater l'action, le projet ou le service particulier qui a conduit à la proposition.

L'exposé doit mentionner les dates des activités ou services particuliers qui motivent la proposition.

Il est rappelé qu'il doit s'agir de « services particulièrement honorables » et d'engagement, intervention, action, ... « dépassant le cadre normal du service ».

Date + signature du proposant

AVIS MOTIVÉ DU PREFET/ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Date + signature de l'autorité de présentation

DÉCISION MOTIVÉE DU COMITÉ DE LA MÉDAILLE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Cochez la case correspondant à la décision :

1. Octroi de la médaille

2. Ajournement

Motif de la décision (à exposer pour le cas 2) :

Date + signature + cachet